

**Le delta de la Veveysse**

Un important delta est formé par les deux Veveyses, celle de Châtel (FR) et celle de Feygire (VD), déposant les matériaux meubles, descendus de la montagne. Ce cône fertile constitue le sous-sol de la Place. L'être humain roule sa bosse sur cet espace comme les alluvions entraînés et déposés par le cours d'eau.

La Place s'est installée dans ce vaste delta en forme d'éventail, hors les murs et en marge de la ville médiévale, côté occidental des secondes fortifications et au delà de la «Porte au Vent» et de celle du «Sauveur».

Elle a pris place à l'extérieur des anciens fossés défensifs, dont une ruelle du tissu urbain médiéval a conservé la mémoire, là où s'ancraient l'ancien canal de la Monneresse et ses moulins intra muros.

La Place se situait alors à la rencontre entre le bourg et la campagne.

**Du port à la place du Marché**

De la montagne descend le célèbre fromage de gruyère exporté vers Genève et Villeneuve, et le bois. Du lac viennent le vin du Chablais et la pierre de Meillerie. La Place est multifonctionnelle : embarquement et débarquement des marchandises, le gruyère en tête entre 1650 et 1800, halles, dépôt de sel dit la «Saunerie», puis douane.

Avec l'arrivée du chemin de fer et le développement de l'industrie le long de la Veveysse, la Place perd sa fonction de transbordement; elle se libère des marchandises, à l'exception notable du marché, et passe ainsi d'un statut commercial à celui d'un espace récréatif : promenade, manifestations culturelles, artistiques, etc.

Son principal atout : une vaste étendue désormais située à l'intérieur de la ville, proche de la gare, en légère pente certes, mais toujours tournée vers le lac, sa raison d'être originelle.

Le lac, lui, demeure omniprésent, en particulier avec le changement de perception de sa fonction, d'aire de transport à la notion de «grand paysage».

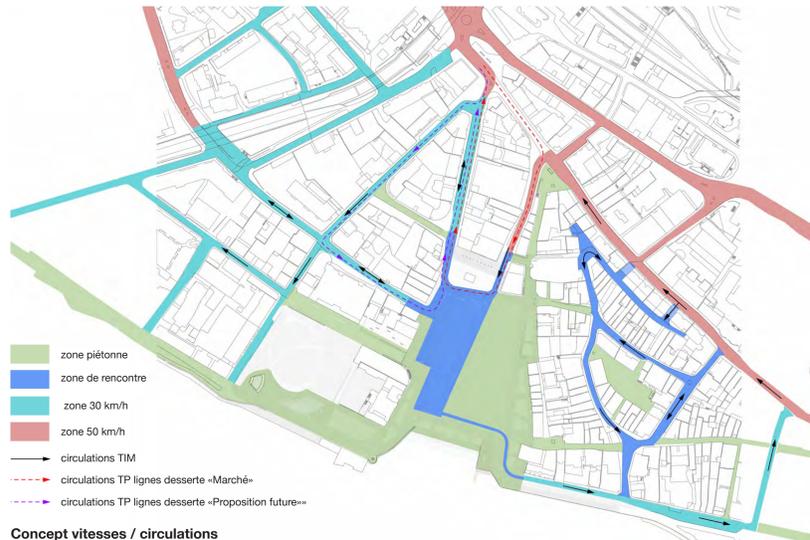
Perception de la place et du lac vont de pair et les deux sites, l'anthropique et le naturel, connaissent dès lors une résonance mondiale avec LA Fête des Vignerons et LE lac Léman.

Une «quatrième» façade est perçue : l'architecture naturelle que forment à l'unisson lac et couronne de montagnes en arrière-plan. Elle est «fermée» par une large ouverture!

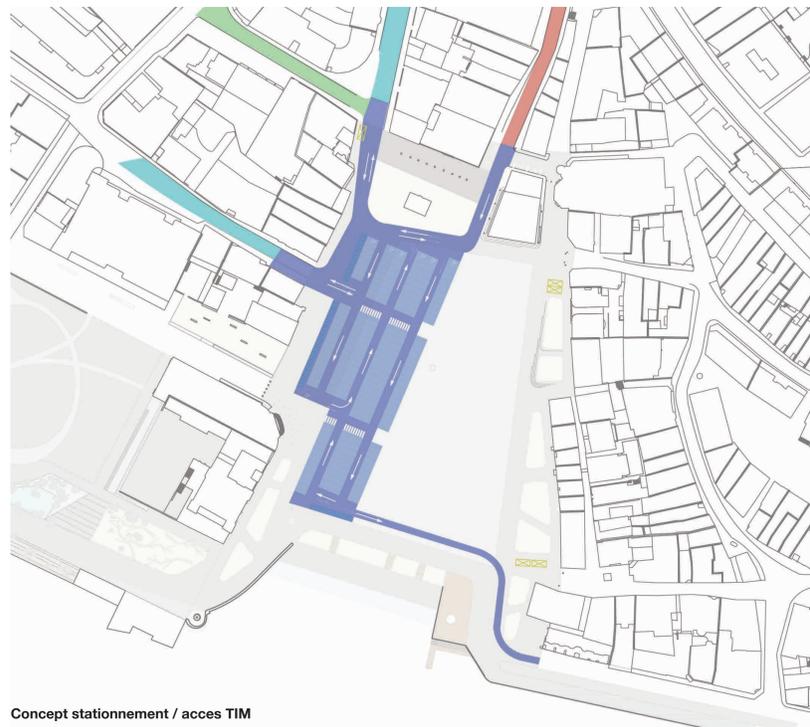
**Une ville industrielle et festive**

Originellement lieu d'échanges et de transbordement de marchandises dont la Place est le centre névralgique, la ville a développé, à partir de ses moulins, un artisanat puis une industrie mécanique, alimentaire, etc. Dès la fin du XVIIIe s., elle accueille la Fête des Vignerons (d'abord défilés en ville, puis mises en scène sur la Place). Cette manifestation va connaître un succès croissant, y compris à l'étranger.

Avec le tourisme naissant et florissant tout au long du XIXe s., on y venait pour la beauté du paysage ambiant sur les traces de Rousseau. La ville cumule dès lors un sens de l'ingéniosité et du labeur ainsi qu'un esprit de fête et de loisirs.



Concept vitesses / circulations



Concept stationnement / acces TIM



Concept TP / mobilité douce



Plan de situation - 1:1000

**Mobilité**

Le projet prévoit un parking de 200 places situé dans la partie Ouest de la Place. Les places sont dimensionnées pour un niveau de confort B : largeur 2.80 m, longueur 5m, avec des allées à sens unique de 4m de large. La largeur des places est fortement accrue, en comparaison à la largeur actuelle de 2.3m, ce qui favorise énormément la perméabilité piétonne.

Les places pour personnes à mobilité réduite sont disposées côté Grenette au Nord et côté débarcadère au Sud. Les 19 places existantes situées dans le Bois d'Amour sont supprimées.

Le principe de circulation du parking est à sens unique. Les

entrées se font par l'Ouest et le Nord (Torrent, Cérésolle et minoritairement Lausanne). Les sorties se font soit par le Nord (Cérésolle), l'Ouest (Torrent) et en cas de besoin par le Sud (Perdonnet).

Le transit à travers la Place est fortement limité par la contrainte de la traversée de l'allée de circulation du parking (manœuvres, vitesses réduites, etc). Deux passages transversaux sont par ailleurs proposés en relation avec les rues du Torrent et Louis-Meyer.

Les places de livraison sont situées à l'entrée de la Place par l'Ave Cérésolle, aux débouchés des rues des Deux Marchés et

du Lac. Les places 2 roues longent la frange Ouest du Parking et les places vélos sont réparties par petits groupes.

L'arrêt de bus est déplacé à la Rue de Lausanne, avant le Bois d'Amour, ce qui permet d'ouvrir d'avantage la perspective de l'Avenue Cérésolle, de la gare au lac. En cas de souhait de modification future du parcours TP, une boucle est possible par les rues de la Madeleine et du Torrent, avec l'arrêt de bus sur la Place, en déplaçant quelques places de stationnement.

Les entrées et sorties de la Place ainsi que le Parking sont en zone de rencontre. Le reste est en zone piétonne avec vélos, livraisons et véhicules de secours autorisés.







Coupe AA'



Coupe CC'

**Ville d'Images**

Aujourd'hui la culture est un axe essentiel du rayonnement de Vevey. La dimension « Ville d'Images » est intégrée au projet d'aménagement de la Place du Marché.

Un dispositif d'exposition des images est proposé, le long du parking avec du mobilier démontable qui puisse permettre à la collectivité d'y installer des manifestations autour des images à moindre coût. Ainsi des expositions pourraient être montées avec vélocité sans entraver la circulation des piétons sur la place et sans oblitérer la vue sur le lac.

Les modes de production et de présentation des images évoluent rapidement. Nous proposons des aménagements

permettant d'imaginer différentes modalités de monstration: une forêt de panneaux à fixer à même le sol ; ou une forêt d'écrans vidéo fournie par des bornes électriques disposées régulièrement sur toute la longueur de la place ; des projections au sol facilitées par des lampadaires sur lesquels du matériel vidéo peut être installé...

La Place devient un forum polyvalent, un espace en transformation permanente et à l'expérience renouvelée. Les images en façonnent l'identité tout en laissant la possibilité d'inventer d'autres usages : des spectacles, des fêtes de voisinage, une foire avec des stands...

**Une Place aux temporalités multiples**

A chaque génération la Fête des Vignerons transforme la Place pour la liesse de la population d'ici et d'ailleurs, contribuant au renouvellement cyclique de l'image de la ville.

Tous les deux ans, le festival Images investit la Ville pendant près d'un mois. Son engagement avec la Place pourrait être enrichi et décliné de manières diverses. La Place dispose d'un important potentiel comme lieu d'expositions et de communication.

Chaque année en novembre, la Foire de la Saint-Martin marque le passage de l'automne à l'hiver sur toute la Place.

« Fête du partage et de la solidarité mais aussi celle des bonnes affaires et des retrouvailles entre travailleurs de la terre, ceux de la plaine, de la montagne et de la vigne ».

Une fois l'an, la Place accueille le cirque Knie et la fête de la Saint Sylvestre, pour le grand bonheur des jeunes et des moins jeunes.

Deux fois par semaine, la Place héberge et sert de « génial » décor au marché. Un moment fort et festif autant que commercial, où grouillent pêle-mêle des humains en mouvement, une foule bigarrée, et des voitures immobilisées.

La place est en réalité une «fête» de chaque jour, de chaque heure et de chaque instant, une place qu'anime, habite, vivifie et dynamise chaque mouvement de chaque passant. C'est un génial lieu d'usage, diurne et nocturne, un héritage du passé au service du présent. Un lieu de vie et d'exception !

**Occuper l'espace**



Forêt d'écrans



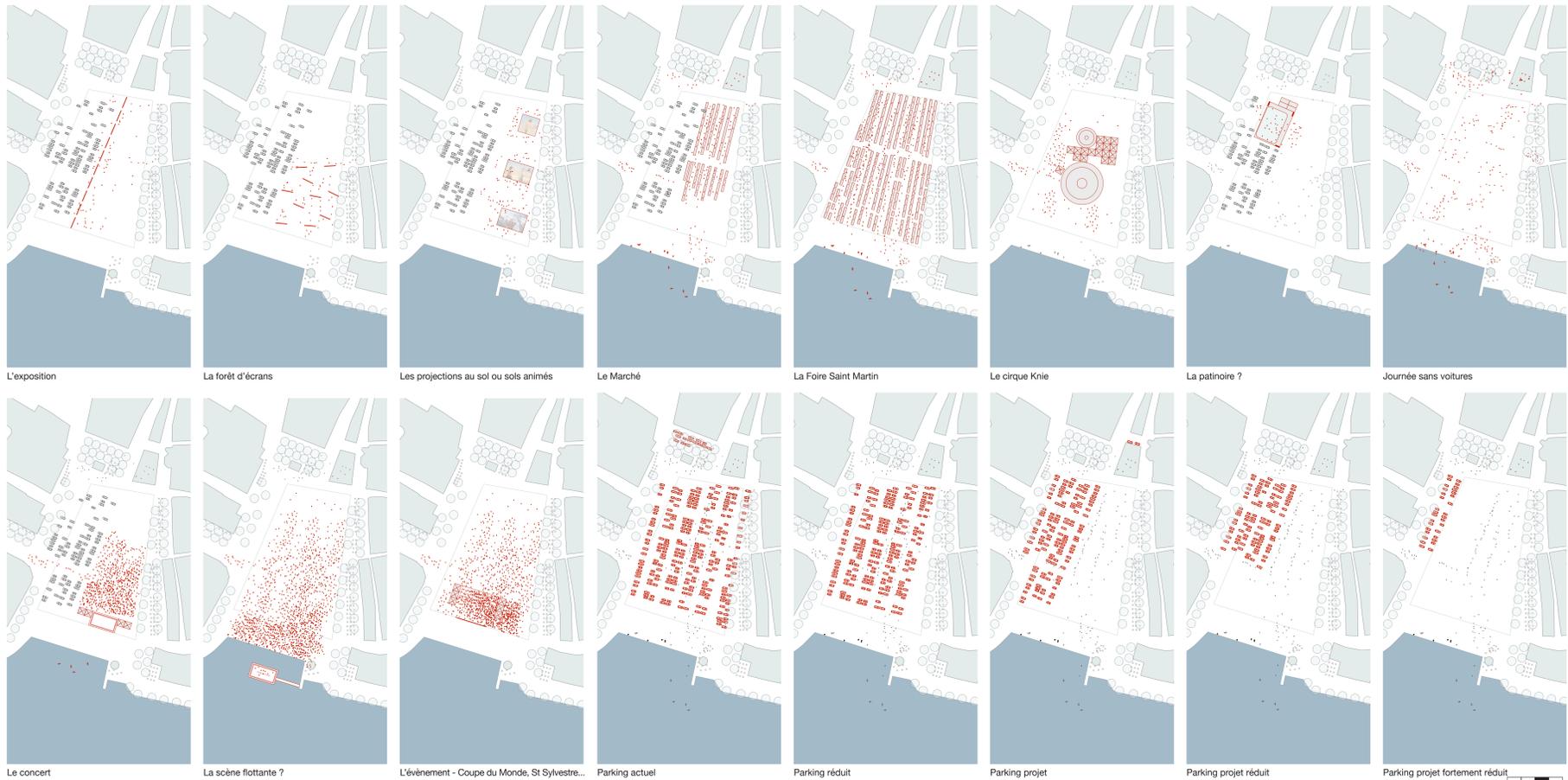
Exposition



Projection au sol



Sol animé





Le grand espace ouvert de la fin du XIXème.



**Mise en lumière**

Des sons, des odeurs, des paysages, des usages différents. Un vaste espace, une large ouverture sur le lac sombre, un projet global.

La Place du Marché est encadrée par quatre faces uniques, chacune marquée par des usages et une histoire propre. L'enjeu lumière est ici d'accompagner ces usages de façon cohérente les unes par rapport aux autres et adaptée au projet.

Le « bois magique » autour du café du Bois d'Amour, est un lieu à revaloriser, lieu de repos. Eclairé par des appareils suspendus déstructurant la nuit par la lumière la trame régulière du jour.

La Grenette est totalement remise en valeur, telle une lanterne, elle est visible de loin, depuis le lac ou de près, rassurante et douce.

La ligne directrice fictive entre la Grenette et le lac marque

l'ancien fossé où se trouvent actuellement les terrasses aménagées. Côté festif de la Place, cette zone s'exprime seule. Pourtant une guirlande, expression vernaculaire, la parcourt et les parasols rouges éclairés font ressortir des touches colorées.

Les guirlandes sont en partie fixées sur trois hauts mâts. Ces mâts composés de multi-projecteurs couvrent le centre d'une nappe de lumière douce et agréable au quotidien.

La rive, lieu de contemplation, de retour au calme... marcher paisiblement vers le jardin du Rivage. Seule touche de lumière : Babette, un repère important et emblématique.

La face Ouest est composée de bâtiments en enfilade. Ils apparaissent en clair-obscur ou se cachent à l'arrière des arbres. Nous proposons un éclairage uniquement dans les tons de blancs, sobre.

